L'honorable Orateur a fait rapport du discours de Son Excellence prononcé du trône.

Et il a été alors lu par le greffier.

Ordonné, Que la Chambre prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur-Général, demain.

Ordonné, Que deux cent cinquante copies du discours de Son Excellence le Gouverneur-Général, soient imprimées dans les deux langues pour l'usage des Membres.

Ordonné, Que tous les Membres présents ce jour, forment un comité pour prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre, et les priviléges du Parlement; leurs Honneurs, ou cinq d'entre eux, s'assembleront demain, à dix heures du matin, dans la Chambre du Conseil Législatif, et chaque lundi suivant, et s'ajourneront à loisir.

Ordonné, Que les honorables MM. McKay, Moore, Goodhue, Matheson, Mills, Panet et Belleau forment un comité pour surveiller l'impression de cette Chambre pendant la présente session.

Ordonné, Qu'il soit donné instruction au greffier de cette Chambre d'ouvrir un compte avec le maître de poste, pour le port des lettres reçues et envoyées par les Membres, et d'en inclure le montant dans ses comptes contingents.

Ordonné, Que les honorables MM. Moore, Taché, Ross, Mills et Panet forment un comité pour examiner et perfectionner les journaux de cette session et des sessions précédentes du parlement provincial.

Ordonné, Que les honorables MM. Hamilton, Walker, Ferrier, Matheson, Taché, Mills et Belleau forment un comité pour examiner et faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif pour la présente session.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'apprès midi, la Chambre l'ordonnant ainsi,